



# Collège Sainte-Croix & Notre-Dame

## Hannut D2D3

Chers Parents,

La presse évoque abondamment le projet de clé de répartition des subventions pour les bâtiments scolaires.

Par ce courrier, nous voulons vous tenir informés plus en détail des enjeux liés à ce dossier important pour l'avenir de notre enseignement libre.

Ce projet de clé de répartition ne nous convient pas du tout car il n'est pas équitable. Nous considérons que le budget doit être réparti par rapport au nombre d'enfants qui sont scolarisés. La proposition est faite sur une autre base de calcul et nous estimons que cette politique du gouvernement doit être revue. Les différents réseaux, enseignement libre, communal ou provincial, sont particulièrement lésés par cette clé de répartition.

Le principe d'égalité de traitement établit que 1 enfant = 1 enfant. Or, cette clé de répartition s'en démarque alors que les parents de tous les élèves paient pourtant leurs contributions pour faire fonctionner le système scolaire.

[En cliquant ici, vous trouverez les explications plus complètes de ce dossier.](#)

En vous assurant de notre entier dévouement, nous vous prions de croire, Chers Parents, en notre considération tout acquise.

La direction